

ESI-Equipier de Seconde Intervention

Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Rappels des fondamentaux de la théorie du feu : Signalisation incendie et signalisation des risques Présentation et maintenance des installations techniques de sécurité Besoins en eau Moyens d'extinction, appareils de lutte contre l'incendie Procédés d'extinction Organisation des secours dans l'établissement Plans particuliers (le cas échéant : POI, PPI...) Principes d'évacuation dans l'établissement Vidéo Enseignements pratiques - Application des consignes de sécurité de l'établissement au travers d'un scénario d'intervention - Mise en œuvre des moyens d'extinction
Objectif	<p>A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de : prévenir les risques d'incendie par la mise en œuvre de moyens adéquats, et l'information des autres salariés.</p> <p>En cas de sinistre, il doit être capable de procéder à la mise en sécurité des tiers et à l'extinction du feu dans la limite de ses prérogatives.</p>
Pré- requis	-Travailleurs désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie d'un établissement à risques particuliers (ex. : ICPE), pour intervenir avec les extincteurs, les robinets d'incendie armés (RIA), et veiller au bon fonctionnement des installations de sécurité en cas de sinistre (système de sécurité incendie, sprinklers, etc.)
Modalités d'évaluation	<p>Le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.</p> <p>Questionnaire (qcm) d'évaluation des connaissances</p> <p>Evaluation de fin de stage.</p> <p>Une attestation de fin de formation est délivrée au stagiaire. Exercice pratique d'évacuation tous les 6 mois selon le code du travail R4227-39</p>
Lieu / Nbre de Participants	<p>Centre de formation IFPS</p> <p>4 stagiaires Minimum 12 Maximum</p>
Durée	7 heures
Tarif	150 Euros Individuel . Consulter l'IFPS.
Moyens Techniques et Pédagogiques	<p><u>Moyens pédagogiques</u> : Salles de formation équipées et spacieuses, Support de cours Equipier de seconde intervention -Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.</p> <p><u>Méthodes pédagogiques</u> : Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, ateliers, visites applicatives de sites...)</p>